

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_211 : DEMANDE DE SUBVENTIONS : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LE CHEMIN DU GÔ ET LA RUE DES TROIS TARN - COMMUNE D'ALBI

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_211 : DEMANDE DE SUBVENTIONS : AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE ENTRE LE CHEMIN DU GÔ ET LA RUE DES TROIS TARN - COMMUNE D'ALBI

Pilote : Déplacements doux

Monsieur Yves CHAPRON, rapporteur,

La création d'une voie piétonne et cyclable entre le chemin du Gô et la rue des Trois Tarn (commune d'Albi) est inscrite au schéma directeur cyclable communautaire.

Cet aménagement permet de répondre à des besoins de déplacements à vélo à différentes échelles du territoire :

- Localement : amélioration de la liaison cyclable entre les quartiers de la Renaudié, de la Mouline-Le Gô et de Cantepau sur la commune d'Albi ;
- A l'échelle de l'agglomération, cet aménagement facilite la liaison entre les communes de Saint-Juéry, Albi et Lescure d'Albigeois. Il crée un trait d'union entre les aménagements cyclables existants
- A l'échelle des circuits de grandes itinérances (schéma régional des véloroutes et voies vertes) : l'Agglomération constitue progressivement un itinéraire de liaison afin de relier les voies vertes Albi-Castres, Albi-Cap découverte et la véloroute du Tarn. Ce nouvel aménagement en est un maillon supplémentaire.

Pour cet aménagement, l'Agglomération sollicite des subventions auprès de la Région Occitanie et du Département du Tarn selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Aménagement d'une voie piétonne et cyclable entre le chemin du Gô et la rue des trois Tarn - commune d'Albi	158 863 €	Région Occitanie	39 715 €
		Département du Tarn	31 772 €
		Agglomération	87 376 €
TOTAL	158 863 €	TOTAL	158 863 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire adopté le 2 juillet 2013,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1^{er} décembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la réalisation de la voie piétonne et cyclable entre le chemin du Gô et la rue des trois Tarn sur la commune d'Albi.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Aménagement d'une voie piétonne et cyclable entre le chemin du Gô et la rue des trois Tarn – commune d'Albi	158 863 €	Région Occitanie	39 715 €
		Département du Tarn	31 772 €
		Agglomération	87 376 €
TOTAL	158 863 €	TOTAL	158 863 €

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

Pour extrait conforme,
 Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL